



Déclaration liminaire du SNESUP-FSU au CNESER du 18 janvier 2022

Le SNESUP-FSU considère que le nouveau format d'évaluation de l'HCERES nuit gravement à l'Enseignement supérieur et la recherche.

Au-delà de l'évaluation des laboratoires à distance et par pools d'experts proposée par le HCERES, les nouveaux référentiels qui ont été publiés pour l'auto-évaluation des unités de recherche, des formations et des établissements de la vague C soulèvent un grand nombre de problèmes.

La préparation de l'évaluation, ou auto-évaluation, consiste essentiellement à collecter une quantité invraisemblable de données – qui sont souvent déjà disponibles par ailleurs - dans des tableurs formatés, d'une grande complexité à renseigner et dont la finalité semble éloignée de toute évaluation qualitative des activités scientifiques et pédagogiques. En outre, sur le plan informatique, il est honteux que le format propriétaire utilisé de ces tableurs nécessite de recourir à un outil Microsoft pour que les fichiers soient convenablement utilisables. Nous insistons en outre sur le fait que toutes ces collectes de données bureaucratiques reposent sur des collègues déjà exsangues, et sans moyens alloués supplémentaires pour le faire.

Par ailleurs, certains libellés des référentiels sont orientés et risquent fortement de contraindre les libertés académiques et/ou pédagogiques des personnels de l'ESR : la subordination de l'évaluation aux axes promus par le PIA ouvre la voie de la marginalisation des pans entiers de la recherche et de la formation par la recherche, et à la suppression de l'égal accès, sur l'ensemble du territoire, à l'ensemble des formations et des domaines de recherche. La réflexion collective nécessaire à la description qualitative des activités au sein des équipes de recherche et des équipes pédagogiques ne peut que s'en trouver limitée.

Le SNESUP-FSU –dénonce ces changements violents et inadmissibles qui auront pour effet insidieux de pousser à toujours plus de mise en concurrence dans l'ESR et à se conformer à des orientations que la majorité des collègues dénonce par ailleurs : obligation d'intégrer du financement non récurrent dans les formations, imposition d'approche et de modalité pédagogiques au détriment des autres (citons par exemple l'approche par compétence ou l'hybridation des formations).

Le SNESUP-FSU soutient le mouvement des directrices et directeurs de structures de recherche qui ont signé la tribune « La bureaucratie du HCERES nuit gravement à la recherche française » et appelle l'ensemble de la communauté scientifique à se mobiliser. Le SNESUP-FSU rappelle la motion adoptée par le CNESER lors de la séance plénière du 15 novembre dernier qui demande « une visite sur site systématique des unités de recherche lors de leur évaluation ». En particulier, les visites sur site impliquent des entretiens avec des enseignant·es-chercheur·es, chercheur·es, mais aussi doctorant·es et personnels d'appui technique ; ces visites permettent parfois de constater le manque de ce personnels (comme les aides à la gestion, ingénieur·es de recherche, ...).

L'évolution importante que veut imposer le HCERES, qui établirait des procédures au rebours de l'ensemble des principes sur lesquels se fonde une évaluation scientifiquement crédible, conduit le SNESUP-FSU à demander le retour à des évaluations rigoureuses, objectives, transparentes, par des pair·es élu·es, garantissant ainsi la qualité scientifique des laboratoires, l'attribution pertinente des crédits de recherche et la qualité des formations du supérieur.